Nations Unies S/2004/487



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 juin 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 11 juin 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, je vous fais tenir ci-joint le rapport relatif à la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période allant du 1er au 30 avril 2004 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter le rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-38785 (F) 140604 140604

Annexe

Rapport mensuel adressé à l'ONU concernant les opérations de la Force au Kosovo

1. Durant la période considérée (du 1er au 30 avril 2004), l'effectif sur le théâtre des opérations était de 19 152 hommes, dont 3 445 provenant de pays non membres de l'OTAN.

2. Suite à l'éruption de violence en mars 2004, l'OTAN a dépêché des forces de réserve de pays alliés et de pays non membres de l'OTAN pour aider à stabiliser la situation dans la province. Au 30 avril 2004, la majorité des renforts temporaires avaient regagné leur garnison.

Sécurité

3. La situation générale au Kosovo est restée relativement calme, mais on note une tension sous-jacente qui continuera à se faire sentir dans un avenir prévisible. Le niveau de la violence interethnique et criminelle a baissé tout au long du mois, mais il pourrait facilement revenir au cas où un incident, réel ou perçu comme tel, devrait rallumer la violence observée en mars 2004. Des hommes politiques et des dirigeants se sont efforcés, par des déclarations diffusées par les médias, de ramener le calme dans la population, mais tant les Albanais du Kosovo que les Serbes du Kosovo ont continué de se montrer peu confiants à l'égard des organes chargés de faire respecter la loi dans la région et d'avoir des opinions divergentes en ce qui concerne l'avenir de la province.

4. Le nombre d'incidents violents intra-ethniques et interethniques a été beaucoup moins élevé que les mois précédents. Cette diminution est imputable à une action de contrôle et ne permet pas de conclure à une diminution de l'hostilité interethnique. On a signalé en avril 2004 15 meurtres et tentatives de meurtre, le bilan étant de quatre personnes tuées.

5. Les menaces proférées contre la Force au Kosovo sont restées relativement peu nombreuses tout au long du mois, seul un incident ayant été signalé. Il s'est produit le 8 avril 2004 à Prizren, lorsqu'un Albanais du Kosovo a proféré des menaces à l'encontre des troupes de la KFOR. Il a été arrêté par celle-ci et remis à la police.

6. Le 27 avril 2004, Samit Lushtaku, un ancien membre de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et commandant du Corps de protection du Kosovo (KPC) dans la zone de protection a été arrêté parce qu'on le soupçonnait d'avoir participé aux émeutes du 17 au 19 mars 2004. Sa mise en détention a suscité le jour suivant des démonstrations pacifiques modérées à travers toute la région, sous l'impulsion des anciens combattants de l'UCK. Depuis les émeutes de mars 2004, aucun incident violent n'a eu lieu dans le cadre de rassemblements annoncés.

7. La KFOR continue les opérations destinées à assurer la sécurité sur le théâtre des opérations afin d'éviter la violence ethnique et de protéger les sites patrimoniaux. Elle demeure vigilante afin de dissuader ceux qui songeraient à proférer des menaces contre les organisations internationales et les bases militaires.

Respect de l'Accord par l'armée de la Serbie-et-Monténégro et par les forces spéciales du Ministère de l'intérieur

8. On n'a signalé aucune violation de l'Accord technique militaire en avril 2004.

Le Corps de protection du Kosovo

9. L'effectif actuel du Corps de protection du Kosovo comprend 3 003 hommes d'active, dont 132 appartiennent à des minorités, notamment 32 Serbes. L'effectif de réserve comporte 1 728 hommes, dont 22 appartiennent à des minorités. Les statistiques révèlent que le Corps de protection du Kosovo comporte un taux peu élevé d'hommes appartenant à des minorités. Durant le mois d'avril 2004, des appels nominaux ont eu lieu dans 40 unités du Corps de protection du Kosovo. Le nombre d'hommes en congé de maladie ou absents pour d'autres raisons s'est situé au niveau acceptable de 18 %.

10. Le 6 avril 2004, le capitaine Shaqir Krasniqi a été assassiné à proximité de son village de Gracanica. Il était chargé de la protection physique au quartier général du Corps de protection du Kosovo. On ignore le motif de son assassinat. L'enquête engagée par la police de la MINUK suit son cours.

Conclusion

11. La situation générale au Kosovo demeure apparemment stable. Toutefois, de nombreux Serbes du Kosovo sont persuadés que le calme actuel ne traduit pas la situation dangereuse dans laquelle ils se trouvent en tant qu'individus ou en tant que communauté. Les candidats et partis politiques albanais du Kosovo continuent de consolider leurs positions dans la perspective des prochaines élections et mettent tout en œuvre pour présenter le Kosovo sous un jour favorable aux yeux de la communauté internationale.

12. Les questions sous-jacentes qui ont contribué à l'éruption de violence en mars 2004 demeurent en grande partie non résolues dans la province.